

Egypte : prison pour les athées ? Idolâtres bâtés !

écrit par Paco | 29 avril 2018



Idolâtres bâtés !

En Egypte le sort réservé aux athées, sera dorénavant de se voir enchristé !

Voilà un peuple millénaire, islamisé au cimeterre, qui finit en troupeau d'idolâtres bâtés...

PACO. Marche en dehors des clous.
29/04/2018.

En [Égypte](#), pourra-t-on bientôt aller en prison parce que l'on ne croit pas en Dieu ? Dans le huis clos du Parlement au Caire, c'est une possibilité à laquelle travaillent les députés. Aucun parlementaire n'a accepté de nous parler de ce projet controversé, mais dans les rues de la ville, il est généralement bien accueilli, comme par cette jeune femme : *"Les athées ne croient en rien. Juif ou chrétien, ça va encore, mais ne pas avoir de religion, franchement..."*

Déclarer sa religion aux autorités est obligatoire

L'Égypte est un pays à 90% musulman ; l'islam y est la religion d'État depuis 38 ans. Le christianisme et le judaïsme, mentionnés dans la Constitution, sont eux aussi reconnus officiellement. Mais la tolérance s'arrête là. Il est obligatoire de déclarer sa religion aux autorités, qui la feront ensuite apparaître sur la carte d'identité de chaque citoyen égyptien.

Se déclarer non croyant n'est pas une possibilité offerte par l'administration, et dans les faits, cela

peut même déjà conduire devant les tribunaux. La Constitution protège théoriquement la liberté de croyance, mais remettre en cause l'existence de Dieu est considéré comme un blasphème par les autorités, et déjà puni à ce titre. Dans le centre du Caire, cet établissement surnommé "Le café des athées" a été fermé par la police. Beaucoup des non-croyants que nous avons contactés ont préféré se taire de crainte de représailles. Les athées sont désormais considérés comme des extrémistes. Dans l'Égypte du maréchal Al-Sissi, la liberté de croire ou de ne pas croire semble de plus en plus réduite.

https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/egypte-le-s-athees-seront-ils-bientot-mis-en-prison_2632104.html